

NANTES

la lutte contre le projet d'aéroport continue

Les opposants à l'aéroport du Grand Ouest, près de Nantes (Loire-Atlantique), gardent bon moral, malgré l'adversité. La ministre de l'écologie, Delphine Batho, n'a-t-elle pas rappelé le 29 août l'intérêt de la majorité pour le projet ? N'a-t-elle pas immédiatement trouvé l'appui de Najat Vallaud-Belkacem, la porte-parole du gouvernement, pour laquelle l'aéroport "*se fera*", malgré les procédures en cours ?

"*La ministre de l'écologie est au garde-à-vous devant Jean-Marc Ayrault*", ironise Sylvain Fresneau, président de l'Association de défense des exploitants concernés par l'aéroport (Adeca), qui attend le 11 septembre d'être jugé pour avoir dirigé son tracteur en direction des gendarmes lors d'une manifestation. Le militant souligne le fait que le premier ministre a toujours porté le projet à bout de bras, notamment lorsqu'il était député et maire de Nantes.

"Mme Batho est en service commandé", renchérit Michel Tarin, agriculteur retraité, qui a suivi une grève de la faim durant quatre semaines en avril à l'issue de laquelle une trêve a été négociée concernant les expulsions d'habitants. Beaucoup ont vu dans ce geste d'apaisement la main de François Hollande, tout juste élu président, désireux d'enlever une épine du pied de Jean-Marc Ayrault, avant de le nommer à Matignon.

En coulisses, le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes trace son sillon. Au niveau foncier, le ciel se dégage progressivement pour Aéroports du Grand Ouest (AGO), filiale de Vinci, promoteur du projet. Sur les 1 250 hectares dédiés à la plate-forme aéroportuaire, "il manque 200 hectares à acquérir par la voie judiciaire", indiquait, fin juin, Eric Delobel, directeur du projet.

Cinq enquêtes publiques ont été menées cet été, au grand dam des opposants. Parmi ces dossiers examinés au pas de charge, les enquêtes au titre de la "loi sur l'eau" visent notamment à définir les futures compensations écologiques qui accompagneront l'opération d'aménagement prévue sur un site riche en zones humides. Sur ce sujet, AGO veut privilégier "*une approche qualitative plutôt que quantitative*". Insuffisant, aux yeux des antiaéroport.

Les conclusions des commissaires enquêteurs devraient être connues en octobre. Les opposants saisiront le Conseil d'Etat, puis les instances européennes, en cas de revers. "*On ne baissera pas les bras*, assène Julien Durand, autre figure emblématique de la contestation. *Le gouvernement devra bien respecter in fine la réglementation européenne.*" Les militants ont sollicité un entretien avec Mme Batho et comptent se rappeler à son bon souvenir lors de la conférence environnementale, les 14 et 15 septembre. Ils espèrent aussi que la crise économique ait raison du projet...